

#### Objet de la demande

« *Prise en compte des changements intervenus dans la dénomination de plusieurs écoles privées.* »

*Groupe HEI ISA ISEN (Décision n°2016/05-04) ; ISEN Brest (Décisions n°2014/06-05 et n°2016/10-06) ; ISEN Toulon (Décisions n°2015/01-04 et n°2017/01-08)*

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par les établissements concernés
- Vu la réunion avec les représentants de l'association Yncréa et des associations fondatrices Groupe HEI-ISA-ISEN, ISEN Brest et ISEN Toulon (28/03/2017)
- Vu le projet de décision établi par Laurent MAHIEU (membre de la CTI) et André MORA (chargé de mission)
- Vu l'avis favorable au projet de décision exprimé par le Bureau de la Commission lors de la réunion du 30 mai 2017,

#### La Commission des titres d'ingénieur a adopté la décision suivante :

##### L'Association Yncréa

Créée par les 3 associations *Groupe HEI-ISA-ISEN, ISEN Brest et ISEN Toulon*, l'association Yncréa prend la suite de l'association *Groupe ISEN*. Son siège social est 12 rue Norbert Ségard 59800 LILLE. L'association Yncréa a pour objectif et mission de :

- Coordonner la mise en œuvre des actions permettant d'augmenter le recrutement d'élèves en volume et qualité,
- Etablir et faire rayonner une image de marque forte et coordonnée,
- Contribuer à la compétitivité du mode de fonctionnement de ses membres,

Yncréa ® est une marque déposée par NOMEN INTERNATIONAL : la marque a été cédée par NOMEN INTERNATIONAL à Yncréa ® le 15 mai 2017.

##### Les associations gestionnaires et les intitulés des diplômes délivrés

Pour afficher leur appartenance au réseau Yncréa, les 3 associations gestionnaires changent de nom mais maintiennent ceux des écoles.

1/ L'association *Groupe HEI-ISA-ISEN, dont le siège social est 2 rue Norbert Ségard 59800 Lille*, prend le nom **Yncréa Hauts-de-France**

L'association gère 3 écoles internes, dont les activités et les implantations sont bien spécifiques, et délivre les diplômes suivants :

##### **Ecole des Hautes études d'ingénieur**

- *Ingénieur diplômé de l'Ecole des hautes études d'ingénieur Yncréa Hauts-de-France*, en formation initiale sous statut d'étudiant ainsi qu'en formation continue.

(formation sur le site de Lille)

en formation initiale sous statut d'apprenti.

(formation sur les sites de Lille et Châteauroux)

### **Institut supérieur de l'électronique et du numérique**

- *Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Hauts-de-France* en formation initiale sous statut d'étudiant et d'apprenti.  
(formation sur le site de Lille)

### **Institut supérieur d'agriculture**

- *Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Yncréa Hauts-de-France* en formation initiale sous statut d'étudiant et d'apprenti ainsi qu'en formation continue.  
(formation sur le site de Lille)

- *Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Yncréa Hauts-de-France, spécialité Paysage* en formation initiale sous statut d'apprenti ainsi qu'en formation continue.  
(formation sur les sites de Lille et d'Antibes)

2/ L'association *ISEN Brest*, dont le siège social est 20 rue Cuirassé Bretagne 29200 BREST, prend le nom **Yncréa Ouest**.

Elle délivre les diplômes suivants :

- *Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Ouest* en formation initiale sous statut d'étudiant.

(formation complète sur le site de Brest et seulement les 3 premières années sur le site de Nantes)

- *Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Ouest, spécialité Electronique et informatique industrielle*, en partenariat avec l'*ITII Bretagne* en formation initiale sous statut d'apprenti ainsi qu'en formation continue.

(formation sur le site de Brest)

3/ L'association *ISEN Toulon*, dont le siège social est place Georges Pompidou 83000 Toulon, prend le nom **Yncréa Méditerranée**

Elle délivre les diplômes suivants :

- *Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Méditerranée*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

(formation complète sur le site de Toulon et seulement les 3 premières années sur le site de Nîmes)

- *Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique Yncréa Méditerranée, spécialité Electronique et informatique industrielle*, en partenariat avec l'*ITII Provence-Alpes-Côte d'azur*,

en formation initiale sous statut d'apprenti ainsi qu'en formation continue.

(formation sur les sites de Toulon et Marseille)

**Ces nouveaux intitulés s'appliqueront aux diplômes qui seront délivrés en 2017.**

Délibéré et adopté en séance plénière à Paris, le 13 juin 2017.



Le président  
Laurent MAHIEU